

L'investissement privé en quête de confiance

- Des mesures incitatives sollicitées pour débloquer la situation
- Fiscalité, prime, charte de l'investissement... L'Anit s'impatiente
- Les banques peu enthousiastes au financement

À la veille des 11es Assises du tourisme -la 1re depuis 4 ans- tout le secteur semble se réveiller d'une longue torpeur. Lundi, c'était au tour de l'Association nationale des investisseurs (ANIT) de monter sur scène. Les investisseurs privés s'impatientent sur l'accélération de la mise en œuvre de plusieurs mesures prioritaires de la Vision 2020, notamment celles desti-

nées au soutien du capital-risque dans le secteur. En tête de liste, figure la très attendue prime à l'investissement, censée encourager les capitaux privés à s'orienter

2020 a encore du mal à faire sortir de terre. L'Anit attaque aussi sur le front fiscal. Elle attend ses «10% de TVA sur les équipements touristiques», ainsi que le rallonge-

touristiques. Pour résumer, le contrat programme signé en 2011 avec la tutelle n'est encore que de la grande théorie, à mi-chemin des objectifs de 2020 que s'est fixés le secteur. Tout cela aurait été sans doute surmontable, s'il n'y avait pas la filiosité persistante des banques à prendre des risques dans les investissements touristiques. «La levée de dettes est devenue problématique pour les projets du secteur», explique Fouad Chraïbi, vice-président général de l'Anit. L'association en fait l'une de ses priorités. Le secteur veut recommencer à séduire les banques. Les investissements touristiques sont censés passer à une valeur de 13 milliards de dirhams sur la période 2011-2022, contre 8 milliards sur la période 2001-2011. A condition que les investisseurs soient au rendez-vous. L'Anit reste sceptique sur la réalisation de ces objectifs, conditionnés par la mise en œuvre du contrat-programme signé en 2011. □



vers les zones de développement touristique les moins matures, ou encore très peu investies. Pour Leila Haddaoui, la nouvelle présidente de l'Anit, «la mise en œuvre de cette mesure sera nécessaire à la relance de projets d'envergure, notamment ceux prévus dans le plan Azur», que la Vision

ment des exonérations au profit des projets d'investissement. En cette période de préparation des débats de la loi de Finances 2015, les investisseurs ont bien choisi le timing pour relancer le gouvernement. Quant à la charte de l'investissement, sa révision est encore un vœu pieux. Elle devrait pourtant donner plus de possibilités aux investisseurs dans le développement de nouveaux projets

S. F.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

«C'est le déploiement qui fait la différence»

- L'Economiste: Allons-nous vers un «remake» des Assises de 2010?

Leila Haddaoui: La conjoncture est complètement différente, mais les problématiques se sont accentuées. Ce que nous espérons, justement de ces assises, c'est que les différentes négociations que nous menons actuellement puissent nous permettre d'être optimistes sur des annonces de concrétisation de mesures qui vont redynamiser l'investissement.



Leila Haddaoui, la nouvelle présidente de l'Anit, veut imprimer une touche pragmatique à l'association (Ph. Jarfi)

- Ce sont pourtant les mêmes attentes depuis 2011...

- De manière récurrente, sur l'ensemble des destinations du monde, ce sont des problématiques qui reviennent. Maintenant, ce sont les contenus et les timings de déploiement des solutions proposées à ces problématiques qui font la différence.

- Qu'attendez-vous du secteur bancaire?

- Nous comptons travailler main dans la main avec le secteur bancaire et tenter de trouver les meilleurs mécanismes pour

relancer la confiance et les intégrer dans le financement des projets touristiques. Nous devons aussi redonner confiance aux banquiers, leur prouver que c'est un secteur essentiel à l'économie du pays, rentable, dès lors que l'on appréhende un certain nombre de problématiques.

- Vous proposez une feuille de route annuelle, pour des objectifs pluriannuels...

- Le nouveau bureau a été élu en juin 2014. Il a un mandat d'une année. Il est opportun de mettre en place une feuille de route annuelle, fondée sur les priorités du moment. Il est vrai que cette feuille de route est quasiment la même depuis quelques années. Nous faisons cependant en sorte de l'actualiser et de la faire évoluer au fur et à mesure des impératifs conjoncturels.

- Mais la Vision 2020 ne semble pas s'adapter à ces impératifs...

- La Vision est sur une logique pérenne. C'est peut-être sa force. Mais sa façon de se mettre en œuvre, elle, doit s'adapter à la conjoncture prévalente. C'est à ce niveau-là que nous pouvons apporter notre contribution. C'est-à-dire comment mettre en œuvre cette stratégie de façon efficace, pour la rendre opérationnelle dans les meilleurs délais. □

Propos recueillis par S. F.